

sur l'assistance à l'agriculture des Prairies, comparativement à \$70,300,000 en 1962, somme qui comprenait les paiements supplémentaires accordés en vertu de la loi précitée et du programme de versements à l'acre aux producteurs de céréales des Prairies. Pour l'année, le total des recettes en espèces, y compris les paiements supplémentaires, a été de \$3,233,900,000, hausse légère sur le chiffre record de \$3,224,600,000 atteint en 1962.

Grandes cultures.—En 1963, la vente des produits des grandes cultures, les avances en espèces consenties pour le grain en entrepôt dans les fermes de l'Ouest canadien et les paiements de la Commission canadienne du blé ont assuré aux agriculteurs un revenu estimé à \$1,316,300,000. L'augmentation de presque 7 p. 100 que cela représente par rapport aux \$1,233,200,000 de 1962 résulte en grande partie de la hausse de revenu découlant des ventes de blé, de céréales secondaires et de tabac. Les recettes tirées des grandes cultures sont intervenues pour 40.9 p. 100 dans le revenu agricole en espèces de 1963, abstraction faite des paiements supplémentaires.

Le revenu tiré du blé, au moment de la livraison, s'est élevé à \$599,300,000, contre \$527,100,000 en 1962. Cette avance de 72 millions est la plus considérable qui se soit produite parmi les denrées qui interviennent dans le revenu monétaire des fermes et est entièrement attribuable à l'accroissement des ventes. Les ventes d'avoine et d'orge en 1963 ont dépassé d'environ 40 p. 100 celles de 1962 et expliquent l'augmentation marquée du revenu tiré de ces céréales (\$114,100,000 contre \$85,800,000). Dans l'ordre d'importance, la deuxième augmentation à figurer au chapitre des grandes cultures en 1963 a été celle du tabac, qui a rapporté aux producteurs \$114,200,000 comparativement à \$96,500,000 en 1962. Le gros de l'augmentation s'est produit en Ontario. Cet accroissement des ventes de tabac a résulté en grande partie de certaines difficultés commerciales qui sont survenues à l'automne de 1962 et qui ont forcément reporté au début de 1963 la vente de la partie de la récolte qui, normalement, aurait été écoulée avant la fin de 1962.

La diminution des paiements de participation versés par la Commission canadienne du blé à l'égard de la récolte précédente de céréales a contrebalancé en partie les augmentations de revenu. Au temps de la livraison, les agriculteurs de l'Ouest canadien touchent les paiements initiaux et des certificats établissant les quantités et les catégories de céréales livrées. Les certificats donnent droit aux détenteurs de participer à tout surplus accumulé par la Commission lors de la vente subséquente de ces céréales sur les marchés domestiques ou d'exportation. La part du surplus qui revient aux agriculteurs constitue les paiements de participation. En 1963, ces paiements se sont élevés à 124 millions de dollars, comparativement à \$181,100,000 en 1962.

Les recettes provenant de la vente de graine de lin ont baissé aussi par rapport à 1962. La contraction du volume des ventes et la baisse des prix se sont traduites par une diminution de revenu d'environ 11 millions de dollars par rapport aux \$47,600,000 touchés en 1962.

Bestiaux et produits d'origine animale.—La vente en 1963 de bestiaux et de produits animaux ont rapporté aux agriculteurs environ \$1,867,300,000 en espèces, soit une faible baisse par rapport au sommet de \$1,884,800,000 atteint en 1962. Le revenu de la vente des produits avicoles et laitiers, contrairement aux gros bovins et aux veaux, a accusé une hausse en 1963. Dans le cas de ces derniers, la diminution a été d'à peu près 6 p. 100, soit 639 millions au lieu du sommet de 680 millions atteint l'année précédente. La baisse est attribuable à l'effet combiné de la contraction des ventes et du fléchissement des prix. Quant aux porcs, l'affaiblissement des cours s'est traduit par une diminution de revenu à partir de \$330,300,000 en 1962 à 321 millions en 1963.

La production de viande de volaille a atteint un nouveau sommet en 1963; le revenu en espèces de cette source s'est établi à \$168,900,000, comparativement à \$153,300,000 l'année précédente. La production d'œufs est demeurée inférieure à celle de 1962; toutefois, la hausse des prix a été telle que les recettes (\$148,400,000) ont accusé une augmentation de près de 7 millions sur celle de l'année précédente.